

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CL287

présenté par

Mme Taurinya, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,  
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,  
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,  
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,  
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,  
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,  
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,  
Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,  
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,  
M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul,  
M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Tavel, Mme Trouvé,  
M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE PREMIER**

Rédiger ainsi les quatrième à dernière colonnes de la seconde ligne du tableau à l'alinéa 3 :

|        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|
| 10 498 | 11 098 | 11 108 | 11 165 |
|--------|--------|--------|--------|

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Par cet amendement, nous souhaitons abonder les crédits programmés pour le ministère de la justice de 2024 à 2027 pour pallier la pénurie de magistrats et permettre d'en augmenter leur nombre massivement.

Ne bénéficiant pas de la ventilation des crédits pour la mission ""Justice"" à laquelle le périmètre budgétaire correspond dans la programmation budgétaire fournie par le gouvernement, nous augmentons le budget total de 44 millions d'euros pour chaque année de 2024 à 2027.

Le budget du placement à l'extérieur est un aménagement de peine dont le budget est insuffisant. Nous proposons pour cela d'augmenter le nombre de magistrats de 2600 personnels supplémentaires.

La Justice dans notre pays est exsangue et subit une crise profonde résultant de décennies de politiques publiques défailtantes. Elle ne parvient plus à trancher les litiges dans des conditions décentes et des délais raisonnables et ne protège plus les personnes les plus fragiles. Des moyens humains et financiers sont requis d'urgence pour mettre fin à la précarisation de la justice et la fragilisation de son statut notamment en rendant l'accès aux droits et au juge réellement efficaces. Cela passe par le recrutement massif de nouveaux fonctionnaires (magistrats, greffiers, personnels administratifs, agents de la protection judiciaire de la jeunesse notamment).

Avec cet amendement, nous proposons donc d'augmenter les crédits affectés aux dépenses de personnel consacrées aux magistrats. Les député.es de notre groupe parlementaire LFI- NUPES estiment l'augmentation du nombre des magistrats sur 5 ans à 13 000 ETP supplémentaires. Aussi, sur les quatre prochains exercices budgétaires, nous estimons qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre de magistrats de 2600 personnels supplémentaires chaque année, et ainsi les crédits du programme ""justice judiciaire"" alloués à cela de 417 millions d'euros chaque année jusqu'en 2027."